



## CEFA TUNISIE

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF À L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

AVRIL 2023



**AUDITING & BUSINESS CONSULTING**  
Cabinet d'Expertise Comptable inscrit au Tableau  
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.  
*Expert comptable - Commissaire aux comptes*  
*Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie*

Immeuble Safsaf - Bloc A 1<sup>er</sup> étage Montplaisir, 1073 Tunis

## SOMMAIRE

---

### **I. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

---

### **II. ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019 :**

- ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
  - ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES
  - ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
  - NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
-

---

**I. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

---

**AUDITING & BUSINESS CONSULTING**

Cabinet d'Expertise Comptable inscrit au Tableau  
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.  
Expert Comptable - Commissaire aux comptes.  
Immeuble Safsaf - Bloc A 1<sup>er</sup> étage  
Montplaisir 1073 Tunis.  
Tél-Fax : (+216) 71 901 303  
E-mail : mahdi.kobbi@gmail.com

---

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU COMITE DIRECTEUR  
DE L'ASSOCIATION CEFA TUNISIE  
MUTUELLE VILLE - TUNIS**

**ASSOCIATION CEFA TUNISIE  
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
EXERCICE CLOS LE 31/12/2019**

---

**Rapport sur l'audit des états financiers**

***Opinion***

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'association CEFA TUNISIE (l'association), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2019, l'état des produits et des charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un excédent de l'exercice s'élevant à 75.368 DT.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'association CEFA TUNISIE au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (IAS) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



### ***Responsabilités du Comité Directeur pour les états financiers***

La Comité Directeur est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe au Comité Directeur de surveiller le processus d'information financière de l'association.

### ***Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (IAS) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, à [www.oect.org.tn](http://www.oect.org.tn). Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

### ***Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires***

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par le décret-loi n°2011-88 du 24 septembre 2011, portant organisation des associations, et les autres textes réglementaires.

### ***Efficacité du système de contrôle interne***

Nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'association. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe au Comité Directeur.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes dans le système de contrôle interne de l'association.

Tunis, le 07 avril 2023

### **Le Commissaire aux Comptes**

***Mahdi KOBBI, Expert comptable***

Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie



---

**III. ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019**

---

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Exercice clos le 31 décembre 2019

(Montans exprimés en dinars)

	Notes	31 décembre 2019	31 décembre 2018
<b><u>ACTIFS</u></b>			
AC1- Liquidités et équivalents de liquidités	3	153 632	177 355
AC2- Placements et autres actifs financiers		-	-
Moins : Provisions		-	-
		-	-
AC3- Autres actifs courants	4	41 088	16 192
<b>AC8- Actifs immobilisés</b>			
<b>Immobilisations Financières</b>	5	3 750	2 350
<b>Immobilisations Corporelles</b>	6	293 758	204 063
Moins : Amortissements		-137 450	-102 793
		156 308	101 270
<b>Immobilisations Incorporelles</b>	6	3 811	3 811
Moins : Amortissements		-2 520	-1 250
		1 291	2 561
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>356 069</b>	<b>299 728</b>
<b><u>PASSIFS</u></b>			
PA2- Autres passifs courants	7	38 749	40 686
PA3- Fournisseurs et comptes rattachés	8	16 894	33 984
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>55 643</b>	<b>74 670</b>
<b><u>ACTIFS NETS</u></b>			
AN1- Dotations		-	-
AN2- Apports affectés à des immobilisations		-	-
AN4- Autres actifs nets		-	-
AN5- Réserves		-	-
AN6- Excédents ou Déficits reportés		225 058	415 535
AN7- Excédent ou Déficit de l'exercice	9	75 368	-190 477
<b>TOTAL DES ACTIFS NETS</b>		<b>300 426</b>	<b>225 058</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS &amp; DES ACTIFS NETS</b>		<b>356 069</b>	<b>299 728</b>

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

**ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES**Période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019*(Montans exprimés en dinars)*

	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2019	Exercice clos le 31 décembre 2018
<b><u>PRODUITS</u></b>			
PR1- Cotisation des adhérents		-	-
PR2- Revenus des activités et manifestations		-	-
PR5- Autres Apports	10	1 512 582	1 653 400
PR8- Autres gains	11	684	852
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>1 513 266</b>	<b>1 654 252</b>
<b><u>CHARGES</u></b>			
CH1- Achats d'approvisionnements consommés	12	30 022	192 015
CH2- Charges du personnel	13	207 069	243 995
CH3- Dotations aux amortissements et aux provisions	14	58 603	40 750
CH4- Autres charges courantes	15	1 121 168	1 366 811
CH5- Charges financières nettes		-	-
CH6- Autres pertes	16	21 036	1 158
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>1 437 898</b>	<b>1 844 729</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES DE L'EXERCICE</b>		<b>75 368</b>	<b>-190 477</b>

*(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)*



**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2019**  
*(Montans exprimés en dinars)*

		Notes	Exercice clos le 31 décembre 2019	Exercice clos le 31 décembre 2018
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS COURANTES</b>	Encaissements provenant des cotisations, revenus des activités et manifestations, subventions et autres apports		1 513 266	1 654 252
	Décaissement des sommes versées aux fournisseurs		-1 189 986	-1 558 384
	Décaissement des rémunérations versées au personnel		-206 399	-235 836
	Autres encaissements/décaissements des activités courantes		-26 833	5 921
	Plus ou moins-values sur sorties d'immobilisations		19 293	-
	<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation</b>		<b>109 341</b>	<b>-134 047</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		-131 664	-33 641
	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		-	-
	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	1 750
	Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-1 400	-750
	<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>		<b>-133 064</b>	<b>-32 641</b>
	<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	Encaissement des dotations		-
Encaissement des subventions d'investissement			-	-
Encaissement des apports affectés à des immobilisations			-	-
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement</b>			<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Variation de trésorerie</b>			<b>-23 723</b>	<b>-166 688</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		<b>177 355</b>	<b>344 043</b>	
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>3</b>	<b>153 632</b>	<b>177 355</b>	

*(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)*

## **NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS RELATIFS À L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019**

### **NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES**

---

CEFA TUNISIE est une association à but non lucratif constituée en décembre 2012. Son siège social est sis à Mutuelle Ville - 1082 Tunis. Elle est régie par les textes réglementant les activités des associations en Tunisie, dont notamment le décret-loi n°2011-88 du 24 septembre 2011, portant organisation des associations.

L'association CEFA TUNISIE a pour objectif :

- Assistance et encadrement des diplômés pour la création des projets économiques ;
- Attirer des investisseurs et des experts nationaux et internationaux, pour la création de projets économiques portant la création de l'emploi ;
- Contribuer à la promotion économiques et sociales dans des zones prioritaires ;
- Mobiliser toute ressource susceptibles d'aider à réaliser les objectifs de l'association ; et
- Tisser des relations de collaboration avec les structures et associations similaires.

La gestion de l'association est confiée à un Comité Directeur. Les ressources de l'association CEFA TUNISIE proviennent essentiellement des apports reçus de l'étranger.

## **NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES**

---

Les états financiers de l'association CEFA TUNISIE ont été arrêtés au 31 décembre 2019 conformément au système comptable des entreprises promulgué par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, dont notamment les dispositions de la Norme Comptable Tunisienne NCT 45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif.

Ils sont établis en dinar tunisien et constitués des éléments suivants :

- État de la situation financière ;
- État des produits et des charges ;
- État des flux de trésorerie ;
- Notes aux états financiers.

Les bases de mesure et les principes comptables spécifiques adoptés pour la préparation et la présentation de ces états financiers se résument comme suit :

### **1) Immobilisations corporelles & incorporelles**

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'association, les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire aux taux suivants :

- Logiciels	33,33%
- Matériel de transport	20%
- Matériel informatique	33,33%
- Équipements de bureaux	20%
- Agencements, aménagements et installations divers	15%

### **2) Comptabilisation et évaluation des apports**

Les apports ne doivent être pris en compte que lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'ils seront réellement perçus par l'association et qu'elle pourra se conformer aux conditions s'y rapportant. Les apports doivent être évalués à la juste valeur des éléments apportés et, à défaut, à leur valeur de réalisation.

Les apports sont comptabilisés de façon à les rattacher aux charges correspondantes occasionnées par les activités qu'ils financent, conformément à la convention de rattachement des charges aux produits. Les apports non affectés sont constatés en produits au cours de l'exercice pendant lequel ils sont reçus.

**NOTE N°3 : LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS**

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Banques	143 287	164 621
Caisses	10 345	12 734
<i>Total en DT</i>	<b>153 632</b>	<b>177 355</b>

**NOTE N°4 : AUTRES ACTIFS COURANTS**

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
<b>Fournisseurs - Comptes débiteurs</b>	<b>32 427</b>	<b>10 425</b>
- SOCIÉTÉ DES FOIRES INTERNATIONALES	272	-
- AGRO SERVICES	27 743	-
- GLOBAL ASSISTANCE CONSULTING	4 412	-
- RAFIK MASOUD	-	6 762
- MOHAMED HASNAOUI	-	1 500
- Autres	-	2 163
<b>Charges constatées d'avance (loyers, assurances...)</b>	<b>8 595</b>	<b>5 701</b>
<b>Débiteurs divers</b>	<b>66</b>	<b>66</b>
<i>Total en DT</i>	<b>41 088</b>	<b>16 192</b>



## NOTE N°5 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Dépôts et cautionnements (*)	3 750	2 350
<i>Total en DT</i>	<b>3 750</b>	<b>2 350</b>

(\*) Ce montant correspond aux cautionnements versés et relatifs aux contrats de location simple se rapportant aux locaux situés à Tunis, Tabarka et Gabès.



**NOTE N°6 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS**

	Immobilisations brutes				Amortissements				VCN au	
	Soldes au 31/12/2018	Entrées 2019	Sorties 2019	Soldes au 31/12/2019	Soldes au 31/12/2018	Entrées 2019	Sorties 2019	Soldes au 31/12/2019	31/12/2019	31/12/2018
Logiciels	3 811	-	-	3 811	1 250	1 270	-	2 520	1 291	2 561
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>3 811</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 811</b>	<b>1 250</b>	<b>1 270</b>	<b>-</b>	<b>2 520</b>	<b>1 291</b>	<b>2 561</b>
Matériel de transport	112 990	122 999	35 600	200 389	57 969	36 809	20 619	74 159	126 230	55 021
Equipements de bureaux	35 531	4 532	-	40 063	15 776	7 696	-	23 472	16 591	19 755
Matériel informatique	51 521	4 133	6 369	49 285	27 927	12 294	2 057	38 164	11 121	23 594
Installations générales, agencements et aménagement divers	4 021	-	-	4 021	1 121	534	-	1 655	2 366	2 900
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>204 063</b>	<b>131 664</b>	<b>41 969</b>	<b>293 758</b>	<b>102 793</b>	<b>57 333</b>	<b>22 676</b>	<b>137 450</b>	<b>156 308</b>	<b>101 270</b>
<b>Total en DT</b>	<b>207 874</b>	<b>131 664</b>	<b>41 969</b>	<b>297 569</b>	<b>104 043</b>	<b>58 603</b>	<b>22 676</b>	<b>139 970</b>	<b>157 599</b>	<b>103 831</b>

**NOTE N°7 : AUTRES PASSIFS COURANTS**

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
<b>Personnel et comptes rattachés :</b>	<b>10 859</b>	<b>10 189</b>
- Rémunérations dues	1 266	4 350
- Congés à payer	9 593	5 839
<b>Organisme de sécurité sociale - CNSS</b>	<b>14 656</b>	<b>18 158</b>
<b>Etat - impôts et taxes :</b>	<b>12 601</b>	<b>11 789</b>
- Retenues à la source (*)	12 505	11 731
- Autres impôts et taxes à payer	96	58
<b>Diverses charges à payer (STEG, SONEDE)</b>	<b>633</b>	<b>550</b>
<b><i>Total en DT</i></b>	<b>38 749</b>	<b>40 686</b>

(\*) Cette rubrique renferme un solde ancien cumulé de 4 136 DT au titre de retenues à la source qui doit être justifié et apuré.

**NOTE N°8 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS**

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
<b>Fournisseurs - achats de biens et services :</b>	<b>2 943</b>	<b>20 967</b>
- SCIENCES &ARTS	-	5 730
- ÉLECTRONIC SYSTEM	-	11 881
- TOPNET	63	288
- DIGIPRINT	-	632
- CONSULTANTS	1 412	1 421
- OPTIMA	1 178	-
- TUNISIE TÉLÉCOM	59	879
- Autres	231	136
<b>Fournisseurs d'immobilisations</b>	<b>-</b>	<b>266</b>
<b>Fournisseurs - factures non parvenues</b>	<b>13 951</b>	<b>12 751</b>
<b><i>Total en DT</i></b>	<b>16 894</b>	<b>33 984</b>

**NOTE N°9 : TABLEAU DES MOUVEMENTS DES ACTIFS NETS**
*(en DT)*

	Appports affectés à des immobilisations	Autres actifs nets	Réserves	Excédents ou Déficits reportés	Excédents ou Déficits de l'exercice	Total
<b>Soldes au 31 décembre 2017</b>	-	-	-	<b>160 615</b>	<b>254 920</b>	<b>415 535</b>
Affectation de l'excédent de l'exercice 2017	-	-	-	254 920	-254 920	-
Déficit de l'exercice 2018	-	-	-	-	-190 477	-190 477
<b>Soldes au 31 décembre 2018</b>	-	-	-	<b>415 535</b>	<b>-190 477</b>	<b>225 058</b>
Affectation de déficit de l'exercice 2018	-	-	-	-190 477	190 477	-
Excédent de l'exercice 2019	-	-	-	-	75 368	75 368
<b>Soldes au 31 décembre 2019</b>	-	-	-	<b>225 058</b>	<b>75 368</b>	<b>300 426</b>

**NOTE N°10 : REVENUS**

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
<b>Apports reçues :</b>	<b>1 512 582</b>	<b>1 653 400</b>
- Projet PGE - Gabès	-	132 508
- Projet ERMES II - Gabès	-	60 111
- Projet LEMMA	77 924	377 539
- Projet Local Communities Development -LCD	-	92 087
- Projet Marketing Territorial pour l'Emploi - MaTerre	-	642 476
- Projet Renforcement des autorités locales et des OSC	-	96 099
- Projet SEBHA	28 932	89 588
- Projet JASMIN	343 304	85 897
- Projet TARIK AL MATAR	-	65 219
- Projet TARIK AL SIKKA	160 430	-
- Projet RER	-	11 876
- Projet START UP	714 686	-
- Projet RJS	84 346	-
- Projet SC	42 686	-
- Projet PROGRES-OFII	11 478	-
- Projet UNO	48 796	-
<b>Total en DT</b>	<b>1 512 582</b>	<b>1 653 400</b>

**NOTE N°11 : AUTRES GAINS**

	Exercice clos le 31 décembre 2019	Exercice clos le 31 décembre 2018
Profits résultant de l'apurement des comptes de tiers	-	608
Autres gains exceptionnelles	684	244
<b>Total en DT</b>	<b>684</b>	<b>852</b>



**NOTE N°12 : ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMÉS**

	<b>Exercice clos le 31 décembre 2019</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2018</b>
Carburants et lubrifiants	10 073	12 377
Eau & électricité	3 888	3 370
Fournitures de bureaux	8 393	17 417
Matières et fournitures consommables	-	3 875
Achats de matériaux, équipements et travaux	6 354	151 968
Autres achats non stockés	1 314	3 008
<i>Total en Dinars</i>	<b>30 022</b>	<b>192 015</b>

**NOTE N°13 : CHARGES DE PERSONNEL**

	<b>Exercice clos le 31 décembre 2019</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2018</b>
Salaires et compléments de salaires	173 273	204 805
Charges sociales légales	30 042	35 381
Congés payés (variation)	3 754	3 809
<b><i>Total en DT</i></b>	<b>207 069</b>	<b>243 995</b>

**NOTE N°14 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS**

	<b>Exercice clos le 31 décembre 2019</b>	<b>Exercice clos le 31 décembre 2018</b>
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	58 603	40 750
<b><i>Total en DT</i></b>	<b>58 603</b>	<b>40 750</b>

**NOTE N°15 : AUTRES CHARGES COURANTES**

	Exercice clos le 31 décembre 2019	Exercice clos le 31 décembre 2018
<b>Services extérieurs :</b>	<b>1 117 749</b>	<b>1 362 929</b>
- Loyers et charges locatives	86 717	71 163
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	182 178	165 070
- Primes d'assurance	8 128	5 083
- Publicité, publications et relations publiques	28 328	92 626
- Entretiens et réparations	11 592	14 212
- Déplacements, voyages, missions et réceptions	278 404	172 669
- Dons et subventions accordés (*)	507 149	822 090
- Frais postaux et de télécommunications	9 074	12 112
- Services bancaires et assimilés	6 179	6 884
- Autres charges courantes	-	1 020
<b>Impôts et taxes</b>	<b>3 419</b>	<b>3 882</b>
<b>Total en DT</b>	<b>1 121 168</b>	<b>1 366 811</b>

(\*) Il s'agit principalement des dons et subventions accordés par CEFA Tunisie pour le financement de certains projets et micro projets dans le cadre de son activité.

**NOTE N°16 : AUTRES PERTES**

	Exercice clos le 31 décembre 2019	Exercice clos le 31 décembre 2018
Pénalités et infractions	819	-
Pertes sur cession d'immobilisations	19 293	-
Pertes résultant de l'apurement des comptes de tiers	-	700
Autres pertes exceptionnelles	924	458
<i>Total en DT</i>	<b>21 036</b>	<b>1 158</b>